

OBJECTIFS

- ▶ Renforcer les compétences opérationnelles
- ▶ Assurer de la mise en œuvre des évolutions réglementaires
- ▶ Garantir une formation à la carte

Le nombre d'activités et les heures sont donnés à titre indicatif. Les activités sont enrichies régulièrement.

Comptabilité : 13h46
Fiscalité des entreprises : 30h18
Droit du travail : 20h44
Gestion de la paye : 16h21
Droit des affaires : 18h05
Gestion du patrimoine : 11h52

Tarif 899 € TTC

Durée Abonnement annuel

RAPPEL DES ENJEUX

L'évolution permanente de la réglementation juridique Française, amène les professionnelles du chiffre et du droit à se tenir à jour et réactualiser leurs compétences et connaissances pour rester opérationnel.

LES BÉNÉFICES OPÉRATIONNELS

- ▶ Sécuriser ses connaissances réglementaires
- ▶ Mettre à jour ses pratiques professionnelles
- ▶ S'exercer et réactiver ses compétences

LES PLUS « inclus » dans la formation

- + Un accès 24h/24 7j/7 sur le site dédié <https://portail.rf-elearning.com/>
- + Assistance pédagogique et technique

PROGRAMME

En fonction du pack acheté, correspondant à votre métier, vous aurez accès à différents domaines parmi ceux présentés ci-dessous.

COMPTABILITÉ : 13H46

- ▶ Organisation comptable
- ▶ Bilan et compte de résultat, principales difficultés : immobilisations incorporelles, règles d'évaluation des instruments financiers, fusions et opérations assimilées...

FISCALITÉ DES ENTREPRISES : 30H18

- ▶ Patrimoine et rémunération des exploitants / dirigeants / associés
- ▶ Détermination du résultat et calcul de l'impôt

DROIT DU TRAVAIL : 20H44

- ▶ Pièges à éviter dans les contrats de travail
- ▶ Clauses particulières

GESTION DE LA PAYE : 16H21

- ▶ Présentation dite « clarifiée » du bulletin de paye

- ▶ L'essentiel des rubriques du haut en bas du bulletin composant salaire brut, cotisations sociales...

DROIT DES AFFAIRES : 18H05

- ▶ Secrétariat juridique courant
- ▶ Événements exceptionnels en lien avec le droit des sociétés

GESTION DU PATRIMOINE : 11H52

- ▶ Fiscalité des particuliers : IR et prélèvement à la source, défiscalisation & IFR et champ d'application...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION DES ACQUIS

- ▶ Alternance de fiches d'infos/mémos (vidéos ou textes) sur les thèmes traités pour apporter les savoir-faire et d'exercices (QCM, Quiz, Cas pratique) permettant de contrôler l'acquisition des compétences.
- ▶ L'apprenant peut suivre sa progression avec les pourcentages de réalisation de chaque activité/sujet/sous thème/thème et le temps de formation réalisé pour chaque activité/sujet/sous thème/thème.
- ▶ L'apprenant peut télécharger une attestation de formation à tout moment.



ÉVALUATION

Un QCM est proposé à l'ouverture de chaque domaine afin de mesurer le niveau initial de l'apprenant. L'acquisition des compétences est contrôlée pour chaque sujet par des exercices (QCM, Quiz, Cas pratique).



LE FORMATEUR

L'assistance pédagogique est assurée par le référent pédagogique en mode asynchrone, 2 consultations sont possibles par module. Un service d'assistance est à la disposition du client aux heures ouvrées de 9 h à 18 h du lundi au jeudi et de 9 h à 17 h le vendredi (sauf jour férié) au n° 01 48 00 59 66.



PRÉREQUIS

Les activités présentes dans le socle de compétence et qui ne sont pas dans le thème « Actualités » ne nécessitent aucun prérequis. Les activités dans le thème « Actualités » nécessitent une pratique de la matière d'au moins 3 ans.



POUR QUI ?

- ▶ Tous professionnels du chiffre et du droit ayant des besoins de formation en lien avec les domaines traités.